

11^{ème} Journée des Mammifères sauvages de Bretagne

Compte-rendu de la 11^e Journée des Mammifères de Bretagne

le samedi 30 septembre 2017, Ploemeur (56)

Pour mener à bien ses actions d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton s'appuie sur la motivation et la compétence de ses bénévoles et de personnes ressources extérieures à l'association. Au cours du temps, pour organiser ces actions, trois Réseaux ont ainsi été créés : le Réseau Loutre, le Réseau Chiroptères et le Réseau Micromammifères. Parallèlement à ces réseaux, diverses structures (associations, universités, collectivités,) travaillent également sur la thématique des Mammifères en Bretagne, et sont désormais regroupées au sein de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne.

Le 30 septembre 2017, la 11^e **Journée des Mammifères de Bretagne** à Ploemeur (56) a rassemblé une trentaine de personnes. Le but de ce rendez-vous annuel est de permettre les échanges entre acteurs de la mammalogie en Bretagne historique et de définir ensemble les besoins, les attentes de chacun (stages, formations, besoins matériels...) et les axes de travail.



Compte Rendu 11^{ème} journée des Mammifères de Bretagne le 30 septembre 2017 à Ploemeur (56)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est de France Nature Environnement



Atelier du réseau Micromammifères

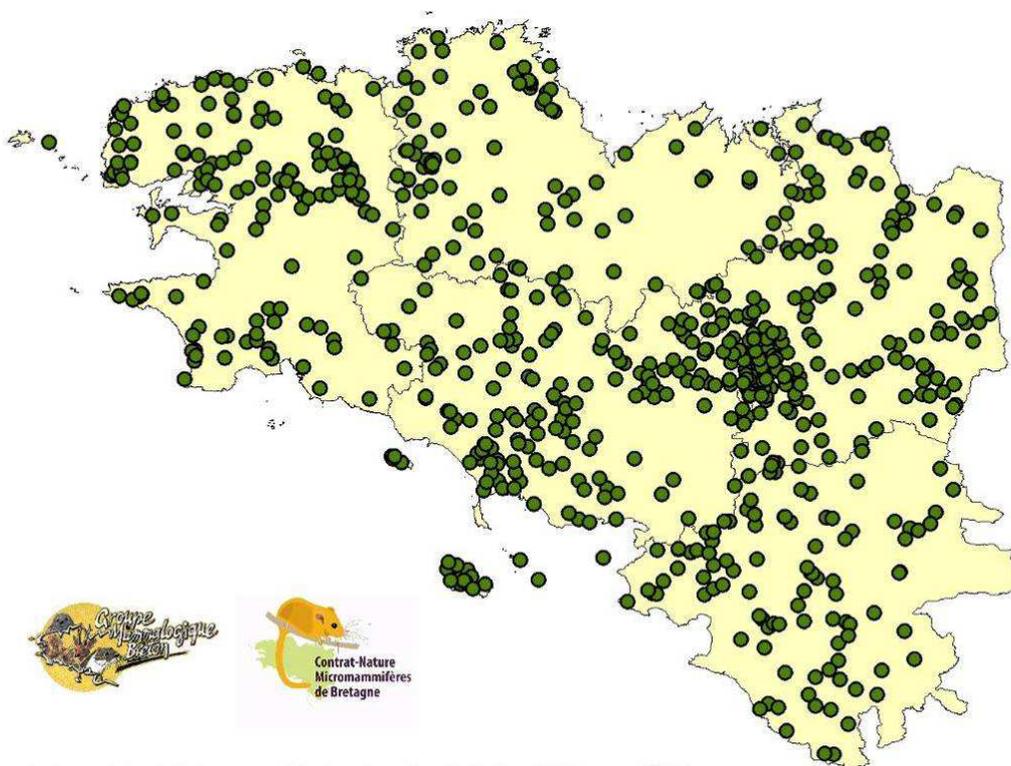
Josselin Boireau

L'Atelier a été l'occasion de présenter l'ensemble des actions réalisées en 2016/2017 autour des Micromammifères. Toutes ces actions sont issues du Contrat Nature « Micromammifères et Trame Verte et Bleue » dont le bilan 2016 est disponible ici : http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2017/05/2017_CN_Micro_Rapp_Ann1.pdf

Pour tous les points, contact [Josselin B.](#)

Les points principaux sont :

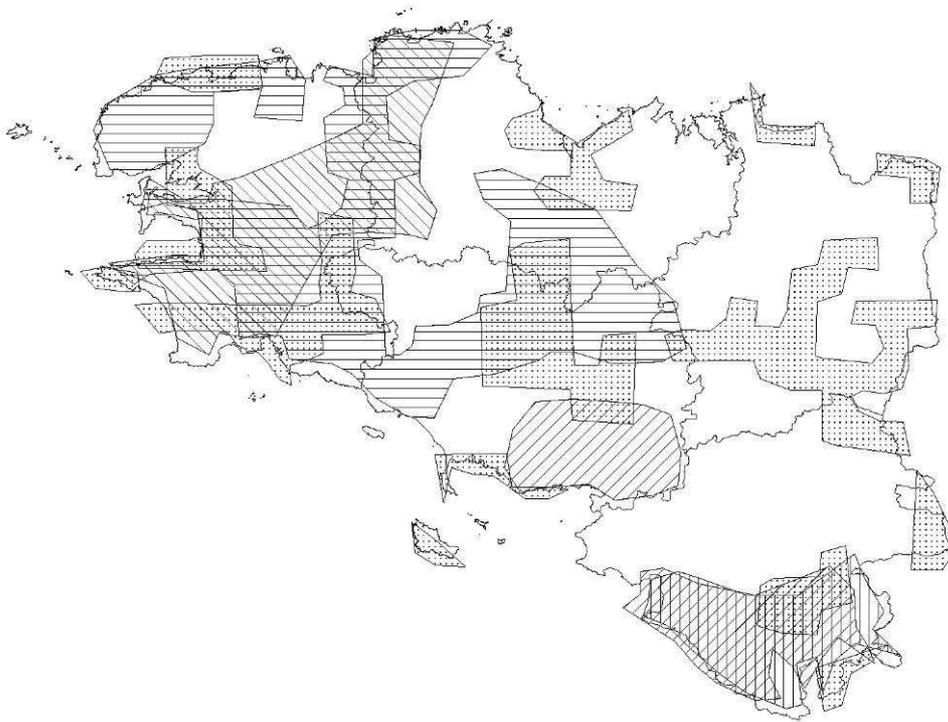
- La saisie de 9 094 données historiques d'analyse de pelotes (nous sommes preneurs de tout ce qui serait encore dans les carnets ou cartons)



Infographie : J. Boireau ; saisie des données C. Colin - GMB, mars 2017.

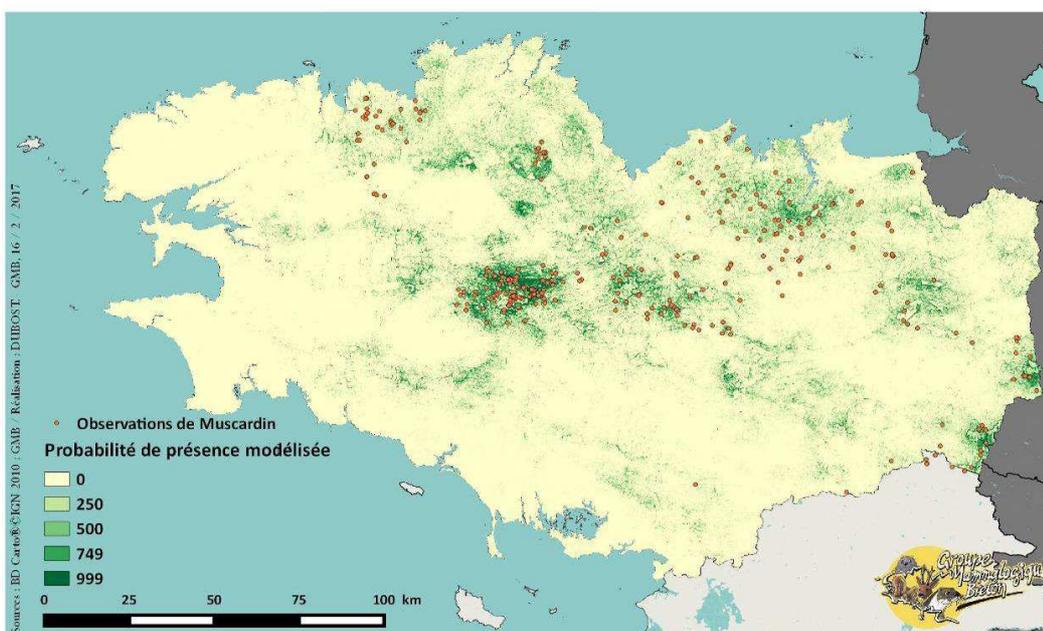
Données historiques (1959 à 2016) : localisation des sites (n=706)

- Analyse de pelotes d'Effraie - 3500 proies identifiées en 2016 et plus de 8000 en 2017. Nous recherchons des volontaires pour poursuivre les analyses. Un stage de perfectionnement sera programmé en 2018, peut-être à Rennes,
- Mise en place d'un outil de saisie en ligne - <http://gmb.bzh/envoi-observations/>
- L'enquête Rat noir et pelotes auprès des dératisseurs a très peu fonctionné. Une relance sera réalisée,
- Plusieurs zones de collectes sont à prospecter en priorité :



Zones à prospecter pour la collecte de pelotes d'Effraie

- Nous avons essayé de faire de la repasse au Lérot avec quelques résultats, mais il faut encore essayer pour voir ce que cela peut donner.
- Capture des Micromammifères, une formation a été réalisée par quelques personnes, un WE de capture/formation sera proposé en 2018.
- Les premiers ultrasons de Musaraigne (Crocidure des jardins) ont été enregistrés, mais la technique est à parfaire,
- Deux missions d'étude de la Crocidure des jardins ont été réalisées à Hoëdic et Ouessant.
- Une carte de probabilité de présence du Muscardin a été réalisée en 2016, d'ici la fin de 2017, nous allons faire des contrôles sur des points identifiés comme favorables mais sans données pour le moment. Une fiche de prospection a été réalisée à cet effet.
- Des nets tubes à Muscardin ont été posés dans le 56 pour tester cette méthode d'inventaire.
- Un voyage d'étude en Angleterre est programmé d'ici la fin du mois pour proposer de nouvelles techniques de suivi et des aménagements pour la circulation des animaux.
- Une plaquette Muscardin sera disponible d'ici la fin de l'année.



Distribution potentielle du Muscardin en Bretagne modélisée par Maximum d'entropie (Maxent, AUC=0,94) selon 11 variables environnementales

Atelier du réseau Chiroptères

Thomas Dubos et Nicolas Chenaal

L'atelier s'est déroulé en abordant les différentes actions du GMB auxquelles les bénévoles peuvent prendre part ainsi que les initiatives (prospections, bricolage, chantiers...) qui peuvent être conduits en autonomie ou pilotée par les membres du réseau :

- **les Journées d'Action Chauves-souris**

Inspiré par l'exemple de ces « [JAC](#) » de nos collègues belges de Natagora, le GMB propose de mettre en place cette initiative en Bretagne à partir de 2018, lors de la première semaine de septembre.

Il s'agit d'associer à la période des Nuits de la Chauves-souris traditionnellement tournée vers le public et foisonnante d'animations des opérations concrètes d'aménagements, de construction de nichoirs... en espérant démultiplier les initiatives. Pour 2018, en plus des nuits de la chauve-souris, le GMB prévoit déjà deux chantiers d'aménagement de gîtes à chiroptères : à Saint-Etienne de Montluc (44) sur une colonie de grands murins et à Saint-Julien (22) sur un site souterrain d'hibernation.



- **Les actions d'étude et de suivi ouvertes aux bénévoles en 2018**

↳ **Cet Hiver** :

- journée de suivis des ponts favorables du secteur de Ploërmel et Malestroit lors d'une période froide (contact [Thomas LC](#))
- comptage national Grand rhinolophe du 1^{er} au 7 février dans tous les sites souterrains de la région (contact [Thomas D.](#))



↳ **Cet Eté** :



- deux week-end de prospections tous azimuts (un en 44 et le second à déterminer en Bretagne administrative) en juin (précisions à venir dans l'[agenda](#))
- comptage estival des colonies de mise-bas lors des deux premières semaines de juillet (contact [Thomas D.](#))
- Comptage estival des colonies de chauves-souris communes (Pipistrelle commune et Sérotine commune) en juin (contact [Thomas LC](#))
- inventaire par capture et écoutes ultrasonores des chauves-souris de la forêt de Beffou (22) (contact [Thomas D.](#))
- suivi de la fréquentation des parcs urbains de Nantes par la Noctule commune (contact [Nicolas C.](#))
- prospections de colonies de mise-bas de noctules communes en Ile-et-Vilaine et Morbihan par détection acoustique (contact [Thomas LC](#))
- comptage estival des colonies de mise-bas et programme de recherche de colonies par télémétrie en Loire-Atlantique (contact [Nicolas C.](#))



Compte Rendu 11ème journée des Mammifères de Bretagne le 30 septembre 2017 à Ploemeur (56)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est de France Nature Environnement

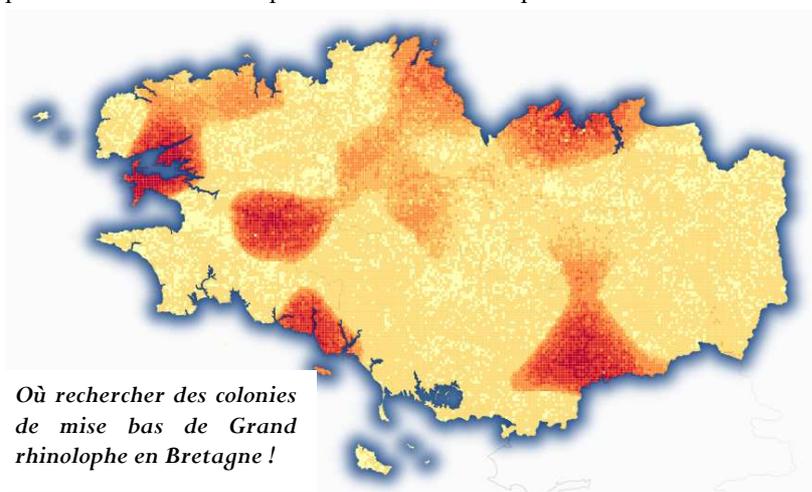


- étude des chiroptères de la retenue d'eau de la Chèze et du Canut à Saint-Thurial (35) par capture et radiopistage (contact [Thomas LC](#))
- étude des terrains de chasse de la colonie de grands rhinolophes de Lanvéoc (29) par radiopistage (contact [Josselin B.](#))
- étude des gîtes et terrains de chasse de la colonie de Murins de Bechstein de Scaër (29) avec l'ONF (contact [Josselin B.](#))

• **Les actions possibles en autonomie**

↳ **La recherche de colonies de mise-bas Grand rhinolophe, de Grand murin...** :

Il reste encore de nombreuses colonies de mise-bas d'espèce sensibles de chauves-souris à découvrir en vue de les protéger. Si des prospections +/- systématiques des édifices publics ont déjà été conduites par le GMB et Bretagne Vivante dans toute la région de nombreuses découvertes restent à faire dans le domaine privé. Ces recherches passent bien souvent par une bonne connaissance du terrain, des habitants et par du



Où rechercher des colonies de mise bas de Grand rhinolophe en Bretagne !

porte à porte. Dans un second temps, des opérations plus coordonnées (détection acoustique, capture et radiopistage) peuvent être organisées avec l'appui des salariés.

Si vous souhaitez connaître les colonies à rechercher autour de chez vous ou dans un secteur déterminé, recevoir des cartes de prospections ou des « rhinologgers » utiles pour découvrir des reposoirs nocturnes contactez [Thomas D.](#)

↳ **La recherche de places de chant de Pipistrelle de Nathusius en septembre/octobre** :

L'existence d'un flux migratoire de Pipistrelle de Nathusius est désormais clairement établi en Bretagne (voir [ici](#)). Il reste toutefois à en préciser la géographie ainsi que le statut des individus concernés. C'est pourquoi il est désormais nécessaire de localiser les zones précisément empruntées par ces chauves-souris en transit saisonnier. Les pipistrelles de Nathusius ont la particularité de s'accoupler durant la migration, lors de haltes, dans des sites généralement boisés et proches de plans d'eau où les mâles vont « attirer » les femelles par des cris sociaux caractéristiques. Ces sites, les places de chant, peuvent être relativement simplement identifiés par des sorties nocturnes au détecteur d'ultrason dans les endroits adéquats. Nous vous invitons donc à vous essayer à cette recherche de place de chant dès l'automne prochain. Pour être conseillés sur les zones à prospector, les cris à rechercher, ou pour vous faire prêter un détecteur, contactez [Thomas LC](#).



↳ La recherche crépusculaire ou matinale de colonies de Pipistrelle commune :

Dans un objectif d'augmentation du nombre de colonies suivies dans le cadre du comptage des colonies de chauves-souris communes, nous vous invitons à identifier de nouvelles colonies. Pour ce faire, il suffit de se placer dans un hameau ou un bourg au crépuscule ou à l'aube et de remonter les flux (routes de vols) de Pipistrelles jusqu'à leurs gîtes. Cette technique marche particulièrement bien pour ces espèces qui sortent tôt en soirée et qui rentrent tard à l'aube. Leurs silhouettes se détachent aisément sur le fond de ciel encore clair. Nous vous encourageons à effectuer ces recherches dès le mois de mai (période de constitution des nurseries) et jusqu'à fin juillet (date des premières dispersions). Pour toute information complémentaire contactez [Thomas LC](#).

Participer au réseau SOS chauves-souris :

Environ 200 demandes type « SOS chauves-souris » ont été reçues en 2016. Il s'agit de demandes de la part de personnes ayant découvert la présence de mammifères (essentiellement des chauves-souris) dans leur habitation et souhaitant être renseignées pour que la cohabitation se passe au mieux. Pour couvrir l'ensemble du territoire breton et répondre au mieux à l'ensemble des demandes, il est important d'avoir un important réseau de bénévoles impliqués. Nous sommes en permanence à la recherche de bénévoles dits « médiateurs » pour accomplir ce genre de tâches très utiles. Une journée annuelle d'échanges est organisée chaque printemps, et tous les outils et informations sont fournies aux médiateurs. Pour rejoindre le réseau des médiateurs, contactez [Catherine C](#).

↳ Engager des refuges pour les chauves-souris :

Ces mêmes médiateurs sont également invités à créer des « Refuges pour les chauves-souris » et des « Havres de Paix pour la Loutre », conventions entre le GMB et des propriétaires de bâtiments ou parcelles en bord de cours d'eau pour la protection de ces mammifères. Chaque médiateur peut démarcher son entourage (voisins, amis, famille, conseil municipal de sa commune etc.). Pour toute information complémentaire, contactez [Catherine C](#).

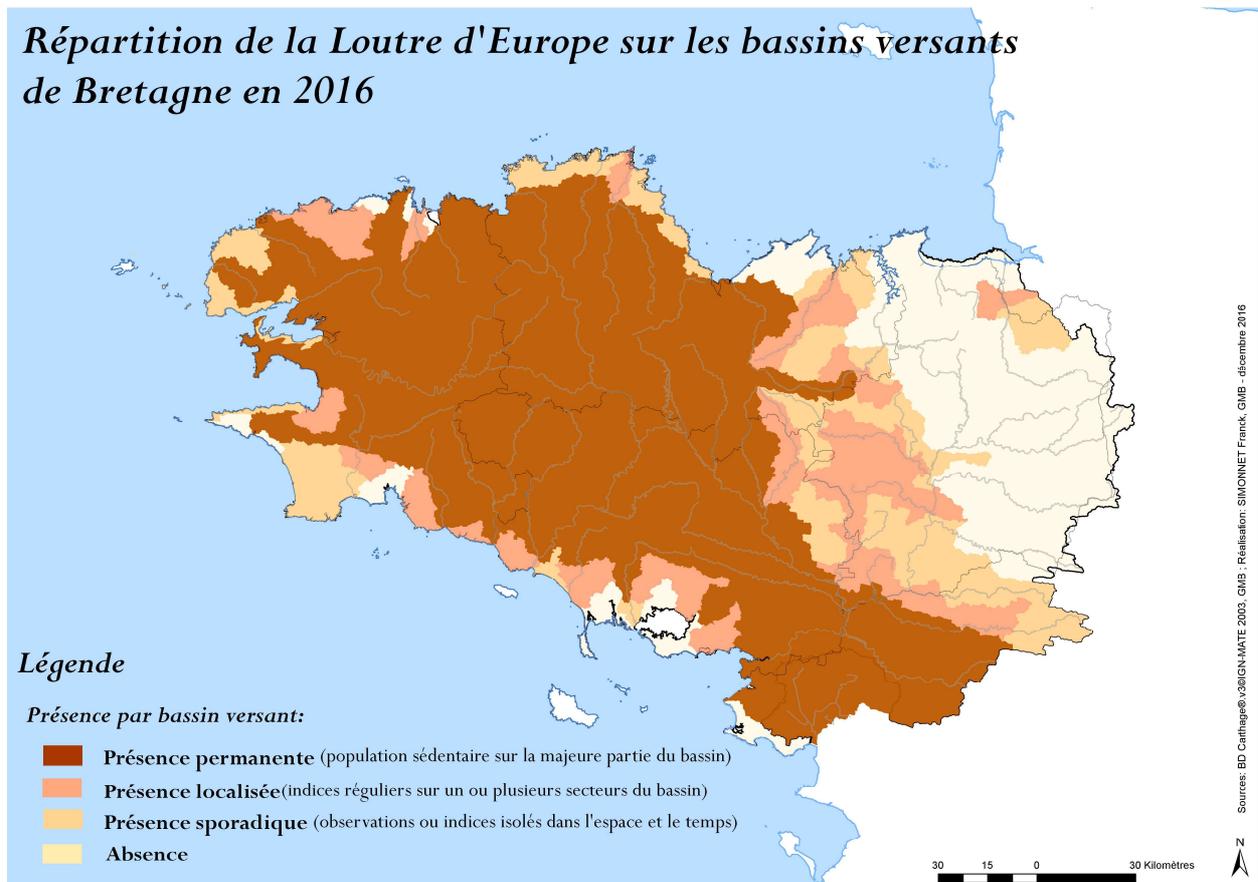
Atelier du réseau Mammifères semi-aquatiques

Après le gros effort fourni au cours de l'Atlas, une diminution des actions de prospection, des prospections collectives et des formations s'est opérée. Dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne, nous relançons un certain nombre d'actions. L'atelier a essentiellement consisté à une discussion sur les besoins et les attentes des bénévoles.

Concernant la **Loutre**, le principal besoin en termes de **prospections** réside sur le **front de recolonisation**. Les bénévoles sont assez nombreux à être prêts à mener de telles prospections et quelques uns peuvent animer des formations ou des prospections collectives. Les volontaires peuvent encore se signaler. Par ailleurs, à la question de savoir si les bénévoles se sentent suffisamment informés sur l'évolution de la répartition de l'espèce, il apparaît que le niveau d'informations envoyé est correct entre le bulletin de l'association et le site internet mais une réactivation de la lettre de liaison du réseau Loutre serait tout de même utile. Enfin, il est rappelé que des **autopsies** de loutres ont régulièrement lieu (une fois par an environ) et que les personnes intéressées peuvent y assister.

La dernière carte de répartition de l'espèce (fin 2016) monte le ralentissement de la recolonisation à l'est avec un front de recolonisation large et le retour de la Loutre depuis la Normandie dans le nord Ile-et-Vilaine. La prospection des bassins versants de la pointe Finistère et du front est est prioritaire.

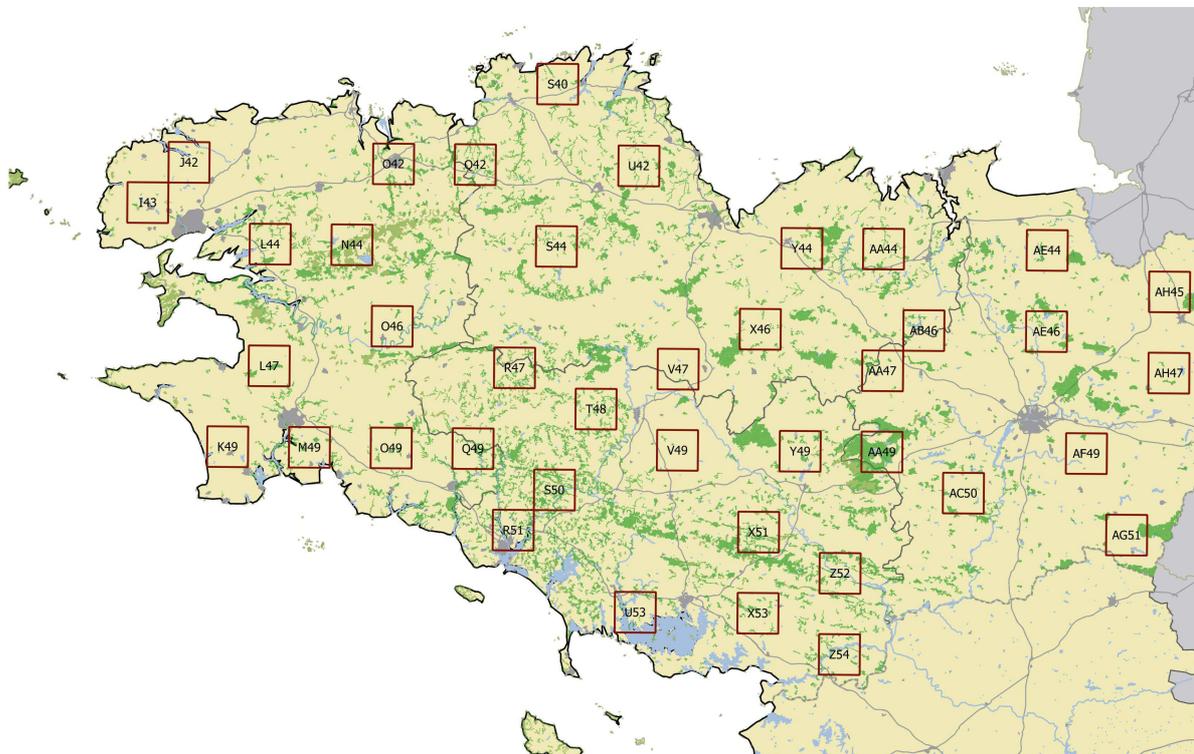
Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2016



Concernant le **Campagnol amphibie**, il est prévu dans le cadre de l'Observatoire de **renouveler les prospections** effectuées sur certains carrés pendant l'Atlas et d'en prospector de nouveaux afin de couvrir l'ensemble des zones écologiques de la région (protocole de l'enquête nationale). Il s'agirait de couvrir 40 carrés en 4 ans (carte ci-dessous). Le but est ici d'obtenir une image représentative pour la région et d'effectuer un suivi pour mesurer l'évolution de la présence de l'espèce et de la présence d'habitat favorable. Le protocole est relativement long (2 jours parfois) ce qui limite les possibilités pour les bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues, notamment pour la prise en charge d'un carré à plusieurs.

Par ailleurs, il serait intéressant, pour ceux connaissant un ou deux (ou plus!) sites de présence de l'espèce à proximité de leur domicile d'effectuer un contrôle régulier (annuel ou semestriel) afin d'obtenir des données sur la fréquence d'occupation des sites (de documenter le fait que, dans certaines zones, la présence n'est pas permanente).

Suivi régional Campagnol amphibie



Franck Simonnet

Foire mammalogique

Cette foire mammalogique a consisté en un temps d'échange au niveau de petits « stands », proposé autour d'initiatives de bénévoles, d'éléments techniques, de conseils et astuces pour le terrain... :

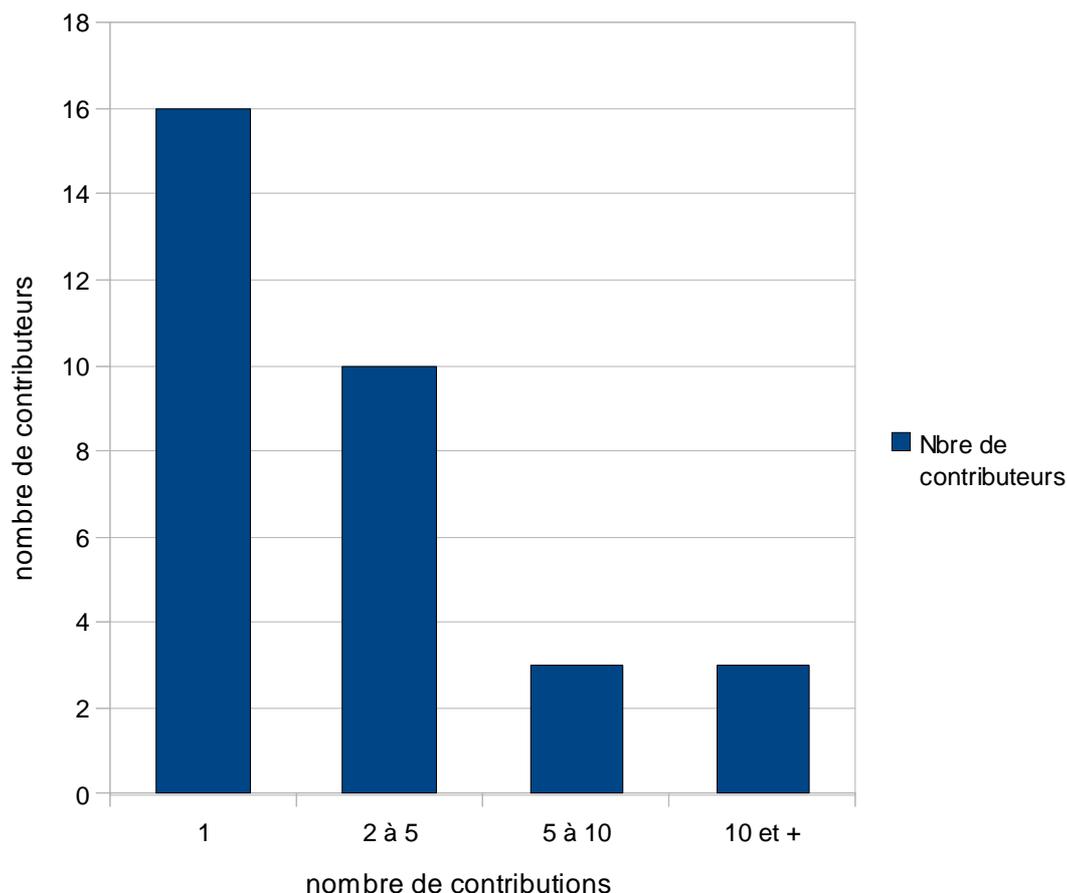
- Présentation du projet de « gros nichoirs » adaptés des modèles américains – Josselin Boireau
- Construire son détecteur automatique d'ultrasons – Bastien Montagne
- La plaque à Micromammifères – Thomas Le Campion
- Les bons livres mammalogique de l'année,
- Quelques rapports du GMB.

Stratégie du GMB pour la Conservation et la Restauration des Populations de Mammifères en Bretagne

Bilan de la consultation Internet de juin à septembre 2017 :

Cette consultation actée lors de l'assemblée générale du GMB le 1^{er} avril à Redon (35) a permis de recueillir 130 contributions de 32 participants différents. La majorité des participants sont des adhérents « experts » et bénévoles actifs de l'association. Le questionnaire avait en effet un objectif très précis et impliquait des réponses très techniques qui ont pu rebuter des adhérents « non experts ».

La moitié des contributeurs ont renseignés une seule espèce alors que certains en ont renseignés jusqu'à plus de 10.



Au final, 58 espèces ont été renseignées sur les 62 ouvertes à consultation. Seules quatre espèces n'ont pas été renseignées (Souris grise, Oreillard roux, Chat sauvage et Campagnol de gerbe). Le graphique page suivante permet d'apprécier l'effort de contribution pour chacune des espèces. Le trio de tête est composé du Hérisson, du Campagnol amphibie et de la Loutre d'Europe.

Une synthèse des réponses pour les différentes questions posées a été réalisée :

Quels sont en Bretagne les milieux et habitats préférentiels de cette espèce ?

Cette question a globalement été très bien renseignée prouvant que le niveau de connaissance du biotope des espèces est bon.

Quelles menaces actuelles et futures pèsent ou pèseront sur cette espèce ?

Cette question a globalement été très bien renseignée. Bien que certaines menaces bien connues ne soient pas forcément renseignées pour chacune des espèces (chiroptères notamment) nous approchons vraisemblablement l'exhaustivité par grands groupes d'espèce (Micromammifères, Chiroptères, Mammifères semi-aquatiques, ...).

Ces différentes menaces ne sont cependant pas hiérarchisées alors que cette information est cruciale pour l'efficacité de la stratégie de conservation d'une espèce. Un nouveau travail devra être effectué sur cette question.

Dans l'objectif de la définition d'une stratégie de conservation et de restauration des populations de cette espèce, quelles connaissances supplémentaires (répartition, état des populations, écologie,...) sont nécessaires à acquérir ?

A la quasi unanimité et pour la grande majorité des espèces, l'ensemble des participants ont pointé un manque de connaissances sur l'état réel et l'évolution des populations.

Nous manquons cependant de connaissances à propos de l'impact des certaines menaces sur l'écologie des espèces. (Notamment capacité de dispersion vs fragmentation des habitats).

Pour certaines espèces comme les micromammifères il nous manque également des connaissances d'écologie pure. Pour ce même groupe d'espèce et pour les chiroptères un manque de connaissance est également noté sur la répartition des espèces ou la localisation de gîtes de mise bas ou d'hibernation.

Enfin, un travail de veille et de définition de capacité d'accueil des habitats d'espèces disparues (Rhinolophe euryale, Loup gris, ..) semble nécessaire.

Pensez vous qu'il existe des secteurs géographiques ou points noirs sur lesquels il serait judicieux d'agir en priorité pour cette espèce ?

Cette question a globalement été peu détaillée hormis pour quelques espèces aux aires de répartition bretonnes très restreintes comme le Castor, la Genette, le Lérot ou pour des espèces avec des noyaux fort de populations sur un secteur géographique restreint (ex : Vallée de l'Aulne pour le Grand rhinolophe...).

Pour les autres espèces avec des répartitions plus larges et sans noyaux populationnels bien définis, les réponses concernent principalement les territoires aux habitats naturels les mieux préservés (grands massifs forestiers, secteurs de bocage dense, ...) ou *a contrario* des secteurs où les milieux naturels sont fortement dégradés (est de la région principalement).

Quelles actions "maîtrisées" ou à tester (mesures de gestion d'habitats, aménagements, acquisitions, actions juridiques, ...) proposez-vous pour conserver/restaurer les populations de cette espèce ? Si possible merci d'indiquer une estimation de coûts des actions proposées.

Cette question était en fait posée en deux parties avec d'une part une question sur les actions « maîtrisées » et efficaces et une autre sur les actions à tester. Les réponses à ces deux questions ont été regroupées pour un traitement plus aisé des participations. La question destinée aux actions à tester est cependant beaucoup moins bien renseignée que la question sur les actions maîtrisées. Toutes les actions renseignées ont été regroupées par grands types d'actions afin d'en faire une synthèse. Pour chaque type d'actions des exemples de contributions sont données :

Les actions de préservation des habitats naturels et des Trames Vertes et Bleues :

Ilots de sénescences dans les forêts et boisements, gestion conservatoire des zones humides, acquisition ou classement/protection des habitats naturels (APPB, RNR, ENS,.....), actions juridiques pour éviter la destruction d'habitats naturels,.....

Les actions de reconstitution et de gestion des habitats naturels et des Trames Vertes et Bleues :

Actions de gestion et restauration du bocage, favorisation d'une agriculture paysanne respectueuse des habitats naturels et des espèces de mammifères (fauches, entretien des haies, ..), restauration des zones humides, des cours d'eau et des mares, gestion des fonds de vallées, actions destinées à limiter la pollution lumineuse, actions destinées à limiter les espèces invasives (végétale et animales),

Les actions gîtes/nichoirs/bâti :

Réouverture de bâtiments, Blockhaus, cavités, pose de grilles ou périmètres grillagés, mise en place de refuges à chauves-souris, création et acquisition de gîtes (construction de bâtiments ou gîtes souterrain), mise en place de nichoirs, mise en réserves et protection,

Les actions de limitation de la mortalité :

Mise en place de passages à faune sous ou au dessus des routes (adaptation à toutes les espèces) ou avertisseurs sonores ou visuels, déclassement des espèces nuisibles, travail sur l'amélioration du statut de certaines espèces (protection réglementaire) et moratoire sur la chasse, bridages des éoliennes, conventions avec les gestionnaires d'ouvrages d'arts,

Les autres actions :

Limiter les pollutions (lumineuse, pesticides, traitements antiparasitaires, ...), actions de renforcement des populations de certaines espèces, régulation des espèces invasives, système de protection des cultures/élevages pour une meilleure acceptabilité de certaines espèces,

Dans le cas d'une espèce présentant des problématiques de cohabitation avec l'Homme, quelles actions prioritaires de sensibilisation, communication et formation conseilleriez-vous pour conserver/restaurer ses populations ?

Toutes les actions renseignées ont été regroupées par grands types d'actions afin d'en faire une synthèse :

Les actions de sensibilisation et de communications:

Développer les refuges à chauves-souris, la communication via les plaquettes, guides et chartes, annonce de positionnement officiel sur telle ou telle espèce dans la presse, sollicitation des médias, sensibilisation des chasseurs, des pêcheurs, des agriculteurs, des propriétaires, des scolaires et du grand public, communication sur l'impact du chat domestique, développer les conférences, animations ou actions participatives ouvertes à tous,.....

Les actions de médiation :

Poursuivre le SOS chauves-souris et actions de médiation sur les autres espèces, développer les réseaux de médiations, travail de réflexion et communication sur les maladies véhiculées par les Mammifères, éditer des guides, poursuivre la recherche de solutions de cohabitation,

Les actions de formations

Mise en place de formations Mammifères pour les professionnels (Syndicats de bassin versants, DIRO, Conseils départementaux, forestiers, agriculteurs, chasseurs, employés municipaux, éducateurs et enseignants,.....) et les propriétaires privés.

D'autres contributions ont également été rajoutées.

Bien que hors sujets par rapport aux questions posées, ces contributions permettent d'aborder des sujets plus larges pour la dynamisation de la vie associative du GMB et *in fine* pour une meilleure protection des mammifères en Bretagne :

Invitation au développement de l'association à l'est de la région, recrutement de nouveaux bénévoles/adhérents pour multiplier les actions, mise en œuvre d'un Atlas dynamique (en ligne) avec mise à jour régulière, rédaction et parution d'une revue annuelle avec informations les plus récentes.

La suite de stratégie de conservation et de restauration :

Cette consultation est une base précieuse pour la définition de la stratégie. Une synthèse plus précise dont la forme reste à définir sera proposée le plus rapidement possible. Ce travail amènera et se nourrira à court terme du projet Trame Mammifères de Bretagne (2018-2019) porté par le GMB.

Ce travail de consultation a ensuite donné lieu à deux temps d'échanges (un temps Milieux et un temps Actions). Des ateliers par groupes ont ainsi permis d'aborder plus précisément quatre thématiques qui sont majoritairement ressorties des réponses à la consultation :

- Atelier Bocage
- Atelier Milieux forestiers
- Atelier Nichoirs
- Atelier Passages à faune

Thomas Le Campion

Atelier passages à faune/Continuités – rapporteur Thomas Le Campion.

La mortalité routière et le fractionnement des habitats sont des menaces particulièrement prégnantes pour les Mammifères de Bretagne. Bien qu'il faille agir pour limiter ce fractionnement (notamment l'augmentation du réseau routier ou de l'éclairage nocturne), les passages à faune permettent d'apporter une réponse concrète sur des ruptures existantes. La discussion permet notamment de compléter les différentes problématiques liées au fractionnement et ajouter quelques types de passages à faune non listés lors de la consultation (tube pvc et bande enherbées) ou de proposer d'autres solutions comme les réflecteurs et effaroucheurs sonores destinés à limiter la mortalité. La liste des acteurs et partenariats possibles est également amendée : Département, DIRO, Autoroutier, Communes, Communautés de communes, Syndicats de bassins versants.

Les Atlas de Biodiversité Communale et la politique Trame Verte et Bleu devraient nous permettre de porter en partie ces objectifs.

Dans un premier temps le GMB devra accumuler de la bibliographie et des retours d'expériences sur différents types de passages à faune avant de les tester et de le mettre en place. Le prochain voyage en Angleterre devrait permettre d'apporter des réponses pour les micromammifères. Une veille bibliographique sur ce sujet doit être menée.

Une stratégie favorisant prioritairement l'aménagement des gros ouvrages devra également être réfléchi, afin de proposer des passages à faune pour tous les Mammifères.

Les sites prioritaires d'implantation de passages à faune seront indispensables et devraient être obtenus grâce au programme TMB.

Atelier nichoirs – rapporteur Josselin Boireau.

Il apparaît clairement que la pose de nichoirs peut être intéressante pour la conservation de quelques mammifères (chauves-souris principalement), cela peut également être un très bon outil de sensibilisation ou de suivi des populations (Muscardin).

Le GMB dispose d'un peu d'expérience tout à fait adapté à des échelles individuelles, mais il serait nécessaire de développer des outils ou des process pour fournir à des grosses entreprises du BTP la possibilité de placer des nichoirs de manière « industrielle » en cas d'isolation de bâtiment par exemple. Il faudrait aussi contacter les écoles d'architectes.

Le 1 % pour la Biodiversité (demander aux collectivités d'allouer 1 % du coût d'une construction à la mise en place d'aménagement pour la faune – mares, nichoirs, végétation...) est une bonne piste.

Atelier Bocage – rapporteur Thomas Le Champion.

Toutes les espèces de Mammifères de Bretagne sont concernées par la préservation du réseau bocager, même si les Mammifères semi-aquatiques le sont dans une moindre mesure. Certaines espèces sont cependant complètement dépendantes du bocage comme le Muscardin et le Blaireau. La conservation du Bocage est donc un enjeu majeur pour la préservation et la restauration des populations de Mammifères en Bretagne.

De nombreux acteurs interviennent sur le bocage. La discussion permet de les lister exhaustivement : Agriculteurs, les lycées agricoles (formations), Syndicats de bassins versants, PNR, Communautés de communes, Conseil régional de Bretagne (programme Breizh Bocage), les Départements, et les Communes.

Il est cependant aujourd'hui très compliqué de définir des secteurs prioritaires d'interventions (préservation de l'existant sur les secteurs bocager encore en place ou replantation sur les secteurs les plus dégradés) en Bretagne. Le programme TMB porté par le GMB devrait permettre de répondre en partie à cette question notamment via un travail de cartes prédictives.

Actuellement des programmes de replantation sont en cours via le programme Breizh bocage 2. Ces dynamiques de replantation sont cependant basées sur des objectifs d'érosion de sols et de qualité de l'eau et non de reconquête de la biodiversité même si cela y participe indirectement. Ces programmes de replantation sont principalement mis en œuvre par les communautés de communes, les syndicats de bassins ou les PNR.

Pour amorcer un travail sur cette thématique le GMB devra :

- Produire des documents permettant de cibler les zones prioritaires de préservation du bocage et les zones prioritaires de replantations. Mobiliser les responsables de travaux de replantation sur ces secteurs prioritaires.
- Produire des documents qui définissent les types de haies et les pratiques d'entretien et de gestion les plus favorables aux Mammifères
- Former les professionnels en prise direct avec cette problématique (techniciens des communautés de communes, des syndicats de bassins et des PNR).
- S'appuyer sur les outils réglementaires pour préserver l'existant (PLUi, loi paysage, Espace Boisé Classé,...) sur les secteurs prioritaires.

Yann Hervé se propose en tant que personne ressource pour informer le GMB des différentes évolutions réglementaires et nouveautés sur cette thématique Bocage.

Atelier milieux forestiers – rapporteurs Nicolas Chenaal et Thomas Dubos

Les habitats forestiers, que l'on parle de forêt, boisements ou parcs boisés, font partie des habitats usités par de nombreuses espèces de Mammifères. Dans le cadre de la stratégie que souhaite développer le GMB, des espèces cibles liées à ce milieu ont été retenues, il s'agit du Murin de Bechstein, du Cerf et de la musaraigne bicolore notamment.

Plusieurs actions ont été retenues pour mieux œuvrer à la préservation des Mammifères dans ces habitats :

- se rapprocher des forestiers avec des sensibilités proches des nôtres, partisans de la gestion irrégulière, d'îlots de naturalité. Le réseau Prosilva a notamment été cité : <http://www.prosilva.org/>
- travailler davantage avec le monde forestier privé notamment en priorisant des inventaires dans les parcs boisés des châteaux. Des arbres à enjeu chiroptères y existent souvent et représentent un point d'accroche avec les propriétaires pour travailler plus globalement sur le massif appartenant à la propriété
- participer aux commissions liées aux orientations forestières bretonnes, à l'échelle régionale.
- être moteur sur des thématiques fortes comme celles de la conversion des monocultures de résineux (épicéas de sitka notamment).